



RPX ET TGV SE

Stratégie-Avenir sur 2022/2023

Après une évolution exponentielle depuis 2013, l'offre **OuiGo** va se stabiliser.

Les destinations actuelles sont maintenues sous réserves d'un remplissage avec un taux de 80 %.

Pas d'évolution significative sur l'offre OUIGO. Toutefois un test, « les **OuiSki** » Roissy -Bourg Saint Maurice, était mis au service « A » -hiver 2021.

Une autre relation sera mise en place au service « C »- été 2021, si les sillons sont confirmés : Roissy- Quimper.



Entretien des rames **OuiGo**

OuiGo confirme le maintien et le roulement sur les 5 technicentres pour l'entretien de son parc composé de 38 rames.

Les opérations de mi- vie des rames sont prévues à partir de 2025.

La mise en place de prises USB dans les cabines de conduite est reporté lors des futures évolutions et modification de rames.



Le taux d'incidence au million de km est de 6,5 contre 12,5 pour INOUI.

La SNCF s'implante en Espagne avec **OUIGO** international

Le 22 septembre, la SNCF a officialisé le lancement de OUIGO sur le marché espagnol de la grande vitesse. Une implantation qui répond aux principes de développement du groupe SNCF et à la stratégie de SNCF Voyageurs pour l'ouverture à la concurrence.



Le 10/02/2021 passage de la rame à Lyon pour l'Espagne

Concept **OUIGO**

La direction **OuiGo** a réaffirmé la continuité du concept Aspartam/ OUIGO de



2013, et pour le moment il n'est pas envisagé de le modifier.

L'**UNSA-Ferroviaire** restera très attentive au montage des futures journées des roulements de L' ET TGV SE.

Depuis la création de **OuiGo**, l'**UNSA-Ferroviaire** a fortement contribué et participé à la création et au soutien de ce projet.





L'UNSA-Ferroviaire défend le fait que la conduite d'un Tgv **OuiGo** ne soit pas une compétence low-cost. L'UNSA-Ferroviaire défendra la plus-value qu'apporte les Adc à la conduite des Tgv .

Nouveaux codes Pacific

A partir du 1er février 2021, les codes Pacific suivant seront utilisés :

APE : Code payé à l'acompte congé en cas d'Activité Partielle (ex JB) APA :

Code payé à l'acompte congé pour les salariés vulnérables au regard de la COVID ou pour la garde d'enfants en cas de fermeture d'école (ex AR)

AS : Code payé à l'acompte congé pour les agents « Cas de contact à risque » COVID

MA : Code payé en maladie avec ou sans un jour de carence en fonction de la situation

SU et JB : ces codes reprennent leur signification initiale .

L'UNSA-Ferroviaire défend la rémunération et l'évolution de carrière des conducteurs

En 2019, L'UNSA-Ferroviaire a été l'unique organisation syndicale à s'engager pleinement envers les Agents De Conduite en apposant seule sa signature lors de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), pour permettre aux ADC d'évoluer enfin jusqu'à la Position de Rémunération 20.

Votre Représentant délégué de notation pour L'UNSA-Ferroviaire :

Mr MEYER Frédéric : f.meyer02@sncf.fr .

Contact : marclystgv@gmail.com



UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES

45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

